

**M. Grégoire:** Le député de Lotbinière (M. Choquette) dit que j'interprète mal ses paroles. Je vais les répéter. Je sais que cela fait mal chaque fois qu'on cite des déclarations du ministre des Finances et Receveur général. Je vais les citer de nouveau pour le bénéfice du député de Lotbinière, qui n'y était peut-être pas à ce moment-là.

Je cite de nouveau le volume 43, à la page 2998 des Procès-verbaux et témoignages du comité permanent des finances, commerce et questions économiques...

**M. Chrétien:** Ça fait cinq fois qu'il le répète!

**M. Grégoire:**

M. Grégoire: Si vous avez l'autorité sur le volume de la masse monétaire sur quoi fondez-vous vos décisions pour établir la masse monétaire à un niveau donné?

M. Sharp: Lorsque M. J. M. Kaynes a posé un jour cette question à Lord Norman, gouverneur de la Banque d'Angleterre, celui-ci a répondu: «Je le fais par sentiment et par flair»...

Ce n'est pas moi qui le dis, et le ministre ajoute:

...et je crois que jusqu'à un certain point...

Pas loin, «jusqu'à un certain point».

...cela demeure une question de jugement.

Et le ministre ajoute:

Il n'y a pas de formule mathématique qui puisse régulariser les ressources monétaires.

C'est là, monsieur le président, l'erreur fondamentale du système monétaire actuel. C'est là l'erreur fondamentale du ministre des Finances et Receveur général et du gouvernement qui ne veulent pas voir dans un système économique quelque chose de scientifique, mais qui veulent y voir quelque chose de sentimental, quelque chose qu'on dirige avec du flair.

Monsieur le président, nous avons vu cet après-midi, et j'ai cité des déclarations du gouverneur de la Banque du Canada à l'effet que l'argent canadien n'était pas basé sur l'or, et qu'il n'y avait pas une seule once d'or à la Banque du Canada ou au gouvernement pour garantir les dollars canadiens. Qu'est-ce qui doit être le critère premier du gouverneur de la Banque du Canada pour décider quel sera le volume de la masse monétaire?

Eh bien, je vais le dire au secrétaire parlementaire du ministre pour qu'il réponde à cela, parce que le ministre est parti. Je vois qu'il a réalisé que sa réponse de tout à l'heure était loin d'être adéquate et il a quitté assez rapidement cette enceinte, ce que je regrette parce que la discussion devenait intéressante. Mais, je vais le mentionner au secrétaire parlementaire du ministre, peut-être pourra-t-il

donner une réponse. Sur quoi faut-il baser le volume de la masse monétaire? Eh bien, c'est une opération purement scientifique.

D'après les données statistiques que nous pouvons analyser bien facilement, on constate que chaque fois que la Banque du Canada met en circulation \$2 d'argent liquide, il y en a un qui reste en circulation, soit dans les caisses enregistreuses des magasins, soit dans les poches des citoyens canadiens, et l'autre s'en va dans les coffres des banques à charte ou dans leur tiroir pour servir de réserve liquide.

Donc, sur \$2 que la Banque du Canada met en circulation, il y en a un qui reste en circulation, l'autre va servir de réserve liquide. Cela, les données statistiques le prouvent.

Chaque fois qu'il y a un dollar de réserve liquide dans les coffres, dans les bourses ou dans les tiroirs des banques à charte, on constate que les banques à charte peuvent multiplier ce dollar-là par 12½, ce qui fait une masse monétaire de \$12.50, pour chaque dollar!

Et, si l'on continue à analyser les données statistiques, on constate que chaque dollar de masse monétaire, c'est-à-dire l'ensemble des réserves liquides de l'argent de crédit, si l'on consulte les échanges de chèques dans les bureaux privés ainsi que les paiements comptants, circule 25 fois dans la même année.

On réalise que chacun des ces dollars de masse monétaire, même s'il circule 25 fois dans la même année, n'entraîne que \$2.50 de pouvoir d'achat. Un dollar de masse monétaire, si l'on reprend au début que la Banque du Canada met en circulation \$2, il y en a un qui s'en va en réserve liquide et qui devient \$12.50 de masse monétaire, plus l'autre dollar qui reste en circulation, en liquide, cela fait \$13.50. Ces \$13.50 là, après avoir circulé 25 fois, entraîneront deux fois et demie de pouvoir d'achat, ce qui veut dire environ \$33 de pouvoir d'achat.

Donc, pour \$2 que la Banque du Canada émet en argent liquide, cela, dans le courant de l'année, entraînera un pouvoir d'achat de \$33 ou à peu près, en faisant une fraction des cents, selon les données statistiques que l'on peut calculer, disponibles au cours d'un mois, et chaque mois, nous recevons un fascicule qui s'appelle la *Revue statistique du Canada*, dans lequel nous avons le volume de production pour le mois précédent.

● (9.00 p.m.)

Eh bien, chaque mois, on calcule la production. Cela est fait à l'heure actuelle; cela existe. S'il y a une production de biens et de services d'une valeur de \$33, la Banque du Canada doit voir à ce qu'il y ait \$2 de liquide mis en circulation. S'il y en a déjà un, la